

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00065

Numéro SIREN : 056 800 659

Nom ou dénomination : SNEF

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2021 sous le numéro de dépôt 19136

Cerhifa Carfane
[Signature]

SNEF

87 Avenue des Aygalades 13015 MARSEILLE

Comptes Annuels 2020

Exercice du 1er décembre 2020 au 31 décembre 2020



Bilan actif

Milliers d'euros					
Actif	Notes	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
		Montants bruts	Amortiss. et dépréciat.	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	3	11 162	(7 307)	3 855	4 840
Immobilisations corporelles	4	97 571	(63 088)	34 483	40 889
Immobilisations financières	5				
- Titres de participation		355 051	(57 623)	297 428	143 180
- Prêts		23 463	(15 059)	8 405	36 987
- Autres créances immobilisées		573	-	573	663
Total actif immobilisé		487 820	(143 076)	344 744	226 559
Stocks matières premières		4 367	-	4 367	4 307
En-cours de production		451 666	(22 452)	429 214	560 849
Avances et acomptes versés		402	-	402	317
Clients et comptes rattachés	6	214 960	(5 586)	209 374	334 518
Créances diverses	6	146 827	(36 734)	110 093	82 405
Disponibilités	8	72 646	-	72 646	104 894
Total actif circulant		890 867	(64 772)	826 095	1 087 289
Charges constatées d'avance	7	1 546	-	1 546	1 092
Ecart de conversion actif		7 476	-	7 476	-
Total actif		1 387 709	(207 848)	1 179 862	1 314 940

Bilan passif

Passif	Notes	Milliers d'euros	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital		10 000	10 000
Ecart de réévaluation		(161)	80
Réserves		1 000	1 000
Report à nouveau		47 195	49 088
Résultat de l'exercice		45 956	8 507
Provisions réglementées		5 920	6 032
Total capitaux propres	9	109 911	74 706
Provisions pour risques		10 459	5 397
Provisions pour charges		12 186	9 981
Total provisions	10	22 645	15 378
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	11	248 456	175 742
Emprunts et dettes financières diverses	11	1 146	1 127
Avances et acomptes reçus sur commandes	12	473 215	631 913
Fournisseurs et comptes rattachés	12	90 642	144 248
Dettes fiscales et sociales	12	77 902	117 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	1 690	2 520
Dettes diverses	12	133 203	88 045
Total des dettes		1 026 254	1 160 871
Produits constatés d'avance	13	20 931	63 958
Ecart de conversion passif		120	25
Total passif		1 179 862	1 314 940

Compte de résultat

		Milliers d'euros	
	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	14	633 678	790 586
Production stockée		(3 992)	66 802
Production immobilisée		745	1 497
Subventions d'exploitation		414	67
Reprises sur provisions et transferts de charges	15	29 444	22 921
Autres produits		73	234
Total produits d'exploitation		660 363	882 106
Achats		(890)	(776)
Variation de stocks		313	735
Achats de matières premières		(146 742)	(205 532)
Autres achats et charges externes		(232 044)	(307 833)
Impôts, taxes et versements assimilés		(14 581)	(17 778)
Charges de personnel		(227 300)	(296 372)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(35 700)	(43 090)
Autres charges		(1 217)	(572)
Total charges d'exploitation		(658 162)	(871 218)
Résultat d'exploitation		2 201	10 888
Résultat financier	16	(68 310)	4 922
Bénéfice attribué ou perte transférée		635	1 002
Résultat courant avant impôt		(65 474)	16 812
Résultat exceptionnel	17	106 441	(1 932)
Résultat avant impôt et participation		40 967	14 879
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		-	(1 938)
Impôt sur les bénéfices	18	4 989	(4 435)
Résultat de l'exercice		45 956	8 507

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	6
2.	Règles et méthodes comptables.....	7
3.	Immobilisations incorporelles.....	10
4.	Immobilisations corporelles.....	11
5.	Immobilisations financières.....	12
6.	Créances d'exploitation.....	13
7.	Charges constatées d'avance.....	14
8.	Disponibilités.....	14
9.	Capitaux propres.....	15
10.	Provisions pour risques et charges.....	15
11.	Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit.....	16
12.	Dettes liées à l'exploitation.....	16
13.	Produits constatés d'avance.....	17
14.	Chiffre d'affaires.....	18
15.	Transferts de charges d'exploitation.....	18
16.	Résultat financier.....	18
17.	Résultat exceptionnel.....	19
18.	Situation fiscale.....	19
19.	Engagements hors bilan.....	20
20.	Honoraires des commissaires aux comptes.....	21
21.	Effectifs moyens.....	22
22.	Informations concernant les parties liées.....	22
23.	Rémunérations des dirigeants.....	22
24.	Consolidation et intégration fiscale.....	22
25.	Evénements postérieurs à la clôture.....	23
26.	Tableau des filiales et participations.....	24
27.	Tableau des filiales et participations (suite).....	25

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Crise sanitaire Covid-19

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020.

La priorité du Groupe a été de tout mettre en œuvre pour préserver la santé de ses collaborateurs, répondre aux besoins de ses clients et assurer une continuité de ses opérations.

La pandémie a néanmoins fortement impacté l'activité opérationnelle du Groupe, se traduisant par un recul du chiffre d'affaires de l'exercice, ainsi qu'une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte, le Groupe a maintenu son activité à chaque fois que cela a été possible, et mis en place les dispositifs d'activité partielle lorsque cela a été nécessaire. Dans ce dernier cas, le Groupe a eu recours aux mesures Gouvernementales permettant de limiter les impacts et n'a pas fait appel au prêt garanti par l'état.

1.2 Variation de périmètre

- Le 28 février 2020 Snef a acquis les titres de la société Steam Power Delta, pour un montant de 63.7 m€, renommée Snef Power Services (SPS).
- Dans le cadre d'un projet de réorganisation interne,
 - SNEF SA a souhaité que l'activité Télécom soit exploitée au sein d'une entité juridique autonome, la société « SNEF Télécom » créée à cet effet en 2019 et a procédé à un Apport Partiel d'Actifs de cette branche autonome le 26 février 2020, avec une date d'effet rétroactive au 1er Janvier 2020.
 - Snef SA a apporté sa branche d'activité nucléaire le 1er novembre 2020 à sa filiale Snef Power Services.

Dans les notes annexes aux comptes annuels, les impacts de ces apports partiels d'actifs ont été traités dans les variations de l'exercice.

- Création et apport en capital de la société Snef Latam (Brésil) pour 5 m€.
- Durant l'exercice 2020 Snef a effectué des rachats d'actions auprès de minoritaires dans ses participations dans Mios Lab, Tribord, Iso Ingénierie et Fouré Lagadec, pour un montant total de 13.6 millions d'euros.

1.3 Création de la société GROUPE SNEF

La société GROUPE SNEF a été immatriculée en décembre 2020.

GROUPE SNEF est une société anonyme à conseil d'administration constituée avec un capital social initial de 37 290€, divisé en 1 130 actions d'une valeur nominale de 33€.

GROUPE SNEF est la holding animatrice du Groupe SNEF, qui a pour vocation d'animer l'ensemble de ses filiales et de regrouper en son sein l'ensemble des fonctions de stratégie, communication, gestion des risques & audit, ressources humaines & université, secrétariat général, finance & trésorerie, informatique du Groupe SNEF.

SNEF SA est détenue à 98.27% par la société GROUPE SNEF après les différentes opérations d'apports et de cessions de titres SNEF SA qui ont eu lieu en décembre 2020.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 et ses modifications ultérieures relatif au Plan Comptable Général et sans aucune dérogation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants mentionnés dans la présente annexe figurent en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Changement de méthode comptable

Au cours de l'exercice 2020, aucun changement de méthode comptable n'a été opéré.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de brevets, droits au bail et logiciels informatiques d'exploitation dont la valeur brute au bilan représente le coût d'acquisition et de fonds commerciaux. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévisionnelle :

- Logiciels d'exploitation : 3 ans
- Autres logiciels : 1 an

Les fonds de commerce ne sont pas amortis et sont dépréciés, le cas échéant, en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base des avantages futurs qu'ils génèrent. Sur la base du test de dépréciation effectué à la clôture 2020, aucune dépréciation n'a été constatée.

Les dépenses liées à la phase de développement du système d'information et de gestion (ERP) sont comptabilisées en charge d'exploitation de la période sur option du Plan Comptable Général.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui auraient pu faire l'objet d'une réévaluation.

La société a fait le choix de comptabiliser les frais d'acquisition d'immobilisation (droits de mutation et d'enregistrement, frais d'insertion, frais d'adjudication, honoraires de notaires et commissions) en charges immédiatement déductibles.

Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des

composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

A compter du 1^{er} janvier 2005, les durées d'usage ont été maintenues sur le plan fiscal et les durées d'utilisation ci-dessous sont appliquées sur le plan comptable :

	Durée d'utilisation comptable	Durée d'usage fiscale
Constructions	30 ans	15 à 20 ans
Agencements	15 à 20 ans	15 à 20 ans
Matériels et Outillages	6 à 10 ans	3 à 10 ans
Matériels de transport	7 à 10 ans	4 à 5 ans
Matériels bureau, informatique	4 à 7 ans	3 à 5 ans
Mobiliers	10 ans	10 ans

La différence entre le montant des amortissements déterminés selon les durées d'usage et le montant des amortissements déterminés selon les durées d'utilisation est enregistrée en provisions réglementées sous forme d'amortissements dérogatoires (cf. § provisions réglementées).

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée au regard des perspectives de rentabilité future des entités concernées.

Stocks

Les stocks de matières, fournitures, marchandises et approvisionnements sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend exclusivement le prix d'achat.

Une dépréciation est éventuellement constatée. Elle est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation estimée.

En-cours de production et comptabilisation des produits

Les produits résultant des prestations sur contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de « l'achèvement des travaux ». A ce titre, les résultats provenant des contrats ne sont acquis que lors de la livraison des biens ou la réception des services par le client. Les montants des prestations en-cours sont enregistrés au bilan au poste « en-cours de production » et les factures émises en « avances et acomptes reçus ».

La valorisation des en-cours de production comporte le coût des matières premières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de main d'œuvre, les frais généraux de production et les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais administratifs, de frais de recherche et de développement, ni de frais financiers.

Dans la mesure où l'ensemble des coûts directs et indirects à engager excède le prix de vente, les pertes potentielles jusqu'à l'échéance, sur les contrats à long terme, sont comptabilisées par voie de :

- Dépréciation des travaux en cours pour la quote-part correspondant à l'avancement des chantiers à la fin de la période,
- Provisions pour risques sur travaux en cours pour le complément.

Créances d'exploitation

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. En fonction du risque encouru estimé cas par cas, une dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

Ecart de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les créances, les disponibilités et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan selon le cas en écart de conversion actif (pertes de change latentes) ou en écart de conversion passif (gains de change latents). La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises à ce dernier cours est incorporée dans le résultat financier selon le cas en gains de change ou en pertes de change.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

Conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les écart de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écart de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées inscrites en capitaux propres correspondent aux amortissements dérogatoires, définis comme l'excédent des amortissements déterminés selon la durée d'usage fiscale des actifs par rapport à la dotation déterminée selon la durée d'utilisation estimée des actifs, cette dernière traduisant l'amortissement économique des biens et figurant à ce titre à l'actif du bilan en déduction des valeurs brutes. Ces provisions sont dotées et reprises en résultat exceptionnel de manière à ce que la charge totale d'amortissement des actifs, compte tenu de ces mouvements, corresponde à la charge déterminée selon la durée d'usage des actifs.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont principalement pour objet de couvrir les risques liés aux litiges en cours et les suppléments de perte sur les contrats déficitaires non couvertes par les dépréciations des en-cours de production. Les provisions pour risques et charges sont constituées conformément au règlement ANC n°2014-03.

Engagements sociaux à prestations définies

Des indemnités de fin de carrière sont versées par la société à ses salariés lors de leur départ à la retraite. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent au moment du départ à la retraite.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet de provisions pour charges et sont mentionnés en engagements hors bilan.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrés au sein du compte de résultat de la société représente l'impôt à payer à l'administration fiscale au titre de l'exercice clôturé.

3. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2019	Acquisitions (*)	Cessions (*)	31 décembre 2020
Frais etab., rech., et dev.	4	-	-	4
Concessions, brevets, et droits similaires	128	-	-	128
Droit au bail	185	-	-	185
Fonds commercial	3 686	-	(748)	2 938
Logiciels	8 835	418	(1 346)	7 907
Total valeurs brutes des immobilisations incorporelles	12 838	418	(2 094)	11 162

Variation des amortissements cumulés

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2019	Dotations (*)	Reprises (*)	31 décembre 2020
Frais etab., rech., et dev,	(4)	-	-	(4)
Concessions, brevets, et droits similaires	(128)	-	-	(128)
Fonds commercial	(137)	-	-	(137)
Logiciels	(7 729)	(493)	1 184	(7 038)
Total amortissements des immobilisations incorporelles	(7 998)	(493)	1 184	(7 307)

(*) Les variations tiennent compte des impacts des apports partiels d'actifs.

4. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2019	Acquisitions (*)	Cessions (*)	31 décembre 2020
Terrains	3 302	-	-	3 302
Constructions sur sol propre	6 536	-	(36)	6 500
Constructions sur sol d'autrui	106	-	(16)	90
Agenc. aménag. des constructions	26 686	418	(681)	26 422
Installations techniques, matériels et outillages industriels	16 854	569	(3 248)	14 175
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 739	351	(1 905)	5 185
Matériels de transport	28 980	4 019	(8 757)	24 241
Matériels de bureau et informatique	19 262	1 799	(4 191)	16 870
Immobilisations en cours	429	553	(197)	785
Total valeurs brutes des immobilisations corporelles	108 895	7 707	(19 032)	97 571

Variation des amortissements cumulés

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2019	Dotations (*)	Reprises (*)	31 décembre 2020
Terrains	(914)	(14)	-	(928)
Constructions sur sol propre	(5 218)	(130)	36	(5 312)
Constructions sur sol d'autrui	(84)	(2)	6	(80)
Agencements, aménagements des constructions	(12 071)	(1 241)	96	(13 217)
Installations techniques, matériels et outillages industriels	(13 693)	(718)	2 406	(12 004)
Installations générales, agencements et aménagements divers	(3 069)	(237)	194	(3 112)
Matériels de transport	(17 304)	(2 564)	5 204	(14 664)
Matériels de bureau et informatique	(15 654)	(1 168)	3 050	(13 772)
Total amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(68 006)	(6 074)	10 992	(63 088)

(*) Les variations tiennent compte des impacts des apports partiels d'actifs détaillés dans le paragraphe 1. « Faits caractéristiques de l'exercice ».

5. Immobilisations financières

Variation des valeurs brutes

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2019	Acquisitions (*)	Cessions (*)	31 décembre 2020
Titres de participation	162 136	192 914	-	355 051
Créances rattachées aux participations	35 132	1 801	(15 222)	21 711
Intérêts sur créances rattachés aux participations	1 855	671	(773)	1 753
Autres titres immobilisés	9	-	-	9
Autres immobilisations financières	654	55	(145)	564
Total immobilisations financières	199 786	195 441	36	379 087

Les acquisitions de titres sont constituées essentiellement des titres reçus en contrepartie des apports partiels d'actifs à Snef Telecom et Snef Power Services, de l'acquisition des titres de Snef Power Services et des rachats d'actionnaires minoritaires notamment de Fouré Lagadec et Tribord.

Les créances rattachées à des participations se composent essentiellement de prêts intragroupes aux filiales.

Variation des dépréciations des immobilisations financières

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2019	Dotations (*)	Reprises (*)	31 décembre 2020
Titres de participation	(18 956)	(38 667)	-	(57 623)
Créances rattachées aux participations	-	(15 059)	-	(15 059)
Total dépréciations immobilisations financières	(18 956)	(53 726)	-	(72 682)

La dotation des titres de participation s'explique principalement par la dépréciation des titres de Snef Equipamentos (Brésil). La dépréciation des créances concerne les prêts consentis à la filiale brésilienne.

(*) Les variations tiennent compte des impacts des apports partiels d'actifs, et de l'acquisition de Steam Power Delta renommé Snef Power Services, détaillés dans le paragraphe 1. « Faits caractéristiques de l'exercice ».

Échéances des créances et prêts de l'actif financier immobilisé

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2020	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à + de 5 ans
Créances rattachées aux participations	21 711	14 982	6 729	-
Intérêts sur créances rattachés aux participations	1 753	1 753	-	-
Autres titres immobilisés	9	-	-	9
Autres immobilisations financières	564	11	553	-
Total des immobilisations financières	24 036	16 746	7 281	9

6. Créances d'exploitation

Analyse par nature

Les créances et autres créances brutes comprennent les éléments suivants :

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients	185 664	242 052
Clients douteux	6 186	7 534
Clients-Factures à établir	23 109	91 692
Créances de TVA	9 109	11 619
Autres créances vis-à-vis de l'état	6 959	843
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 994	5 405
Autres créances	126 764	89 758
Total créances brutes de l'actif circulant	361 787	448 902

Evolution des dépréciations des créances de l'actif circulant

	Milliers d'euros			31 décembre 2020
	31 décembre 2019	Dotations	Reprises	
Dépréciations créances clients	(6 760)	(846)	2 020	(5 586)
Dépréciations autres créances	(25 219)	(11 515)		(36 734)
Total dépréciation des créances de l'actif circulant	(31 979)	(12 362)	2 020	(42 320)

Echéances des créances de l'actif circulant

Les créances de l'actif circulant présentent une échéance à moins d'un an au 31 décembre 2020 (identique au 31 décembre 2019).

Produits à recevoir

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Clients-Factures à établir	23 109	91 692
Fournisseurs débiteurs	3 639	5 092
Autres	2 580	58
Total des produits à recevoir	29 328	96 842

7. Charges constatées d'avance

Analyse par nature

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs contrats annuels	1 413	873
Missions représentations	54	143
Assurances	41	41
Crédits baux	27	26
Loyers immobiliers	12	9
Total charges constatées d'avance	1 546	1 092

Echéances de comptabilisation en charges

Ces éléments seront rapportés au compte de résultat au cours du prochain exercice.

8. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées uniquement de fonds bancaires et de caisses.

9. Capitaux propres

Evolution des capitaux propres

	Milliers d'euros					31 décembre 2020
	31 décembre 2019	Affectation du résultat		Autres mouvements	Résultat	
		RAN	Dividendes			
Capital	10 000	-	-	-	-	10 000
Ecart de réévaluation	80	-	-	(241)	-	(161)
Réserve légale	1 000	-	-	-	-	1 000
Report à nouveau	49 088	8 507	(10 400)	-	-	47 195
Résultat exercice N-1	8 507	(8 507)	-	-	-	-
Résultat exercice N	-	-	-	-	45 956	45 956
Provisions réglementées	6 032	-	-	(112)	-	5 920
Total capitaux propres	74 706	-	(10 400)	(353)	45 956	109 911

Le 12 mai 2020, l'Assemblée Générale de la Société SNEF a décidé l'affectation du résultat de 2019 en report à nouveau pour 8 507 milliers d'euros et une distribution de dividendes pour 10 400 milliers d'euros.

Composition du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 10 000 milliers d'euros, divisé en 1 485 662 actions d'une valeur nominale d'environ 6,73 euros entièrement libérées (identique au 31 décembre 2019).

10. Provisions pour risques et charges

Evolution des provisions pour risques et charges

	Milliers d'euros				31 décembre 2020
	31 décembre 2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	
Provision pour litiges	1 732	267	(368)	(470)	1 161
Provisions pour impôts	285	-	-	-	285
Provisions pour pertes de change	-	4 964	-	-	4 964
Autres provisions pour risques et charges	13 361	3 437	(99)	(465)	16 234
Total provisions pour risques et charges	15 378	8 668	(467)	(935)	22 645

La provision pour perte de change est constituée du risque encouru sur les prêts au Brésil.

11. Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit

	Milliers d'euros			31 décembre 2020
	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	
Emprunts bancaires	90 000	60 000	(26 666)	123 334
Emprunt obligataire	85 000	-	-	85 000
Concours bancaires	742	40 123	(742)	40 123
Intérêts courus	1 115	1 135	(1 115)	1 135
Divers	12	-	-	12
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	176 869	101 257	(28 523)	249 602

Un emprunt de 60 millions d'euros a été contracté en février 2020.

Analyse par échéance

	Milliers d'euros			
	31 décembre 2020	Échéance de moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance de + de 5 ans
Emprunts bancaires	123 333	33 333	90 000	-
Emprunt obligataire	85 000	-	85 000	-
Concours bancaires	40 123	40 123	-	-
Intérêts courus	1 135	1 135	-	-
Divers	12	12	-	-
Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	249 602	74 602	175 000	-

12. Dettes liées à l'exploitation

Analyse par nature

Les dettes liées à l'exploitation comprennent les éléments suivants :

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avances et acomptes reçus	473 215	631 913
Dettes fournisseurs	90 642	144 248
Dettes fiscales et sociales	77 902	117 277
Dettes sur immobilisations	1 690	2 520
Dettes diverses	133 203	88 045
Total dettes liées à l'exploitation	776 652	984 003

Echéances des dettes liées à l'exploitation :

	Milliers d'euros			
	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus	473 215	473 215	-	-
Dettes fournisseurs	90 642	90 642	-	-
Dettes fiscales et sociales	77 902	77 448	454	-
Dettes sur immobilisations	1 690	1 690	-	-
Dettes diverses	133 203	133 203	-	-
Total dettes liées à l'exploitation	776 652	776 198	454	-

Charges à payer

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs, factures non parvenues	12 807	21 584
Dettes provisionnées pour congés payés	741	933
Dettes provisionnées pour participation des salariés	-	1 979
Charges de personnel	1 951	4 035
Organismes sociaux	4 743	7 351
Etat	1 131	2 053
Intérêts courus	29	37
Divers	2 198	3
Total charges à payer	23 600	37 975

13. Produits constatés d'avance

Analyse par nature

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Contrats en cours	20 931	63 958
Total produits constatés d'avance	20 931	63 958

Echéances de comptabilisation en produits

Ces éléments seront rapportés au compte de résultat au cours du prochain exercice.

14. Chiffre d'affaires

Ventilation par zone géographique

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
France	623 886	776 094
Etranger	9 792	14 492
Total chiffre d'affaires	633 678	790 586

15. Transferts de charges d'exploitation

Analyse par nature

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Remboursement de formations	350	421
Remboursement d'assurances	187	318
Remboursement de charges sociales	2 223	2 700
Remboursement de taxes diverses	205	17
Autres	1	1
Total transferts de charges d'exploitation	2 965	3 457

Conformément aux préconisations de l'ANC, les remboursements d'activité partielle liée à la Covid 19 ont été comptabilisés en moins des charges de personnel.

16. Résultat financier

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits financiers de participation	4 956	12 252
Autres intérêts et produits assimilés	2 120	2 948
Dotations nettes aux provisions	(70 204)	(866)
Différences de change	(39)	1
Coût de l'endettement	(4 587)	(4 213)
Autres charges financières (dont mali de fusion)	(555)	(5 201)
Total résultat financier	(68 310)	4 922

Les dotations nettes aux provisions correspondent essentiellement aux provisions sur titres et comptes courants de Snef Equipamentos (Brésil).

17. Résultat exceptionnel

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Autres produits et charges exceptionnels	(1 063)	(1 253)
Résultat sur cessions d'immobilisations	108 486	(172)
Dotations nettes aux provisions réglementées	(983)	(507)
Total résultat exceptionnel	106 441	(1 932)

Les cessions d'immobilisations comprennent la plus-value sur cession liée à l'apport partiel d'actifs de l'activité nucléaire.

18. Situation fiscale

Analyse par nature de la charge ou du produit d'impôt

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charge d'impôt sur les sociétés		(5 049)
Economie d'impôt/Résultat d'ensemble (Int.Fiscale)	4 752	170
Crédits d'impôts	237	444
Total (charge) ou produit d'impôt	4 989	(4 435)

Ventilation de la charge ou du produit d'impôt

	Milliers d'euros	
	Base	Impôts
Résultat courant avant impôt	(65 474)	599
Résultat exceptionnel	106 441	
Economie d'impôt / Résultat d'ensemble		4 153
Crédits d'impôts		237
Total (charge) ou produit d'impôt	40 967	4 989

Bases d'accroissements et d'allègements futurs d'impôt

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Organic	1 079	1 332
Participation des salariés	-	1 979
Commissions	146	337
Créances clients	2 924	3 282
Honoraires sur acquisitions	1 495	1 955
Ecart de conversion passif	120	25
Total	5 764	8 911

19. Engagements hors bilan

Engagements donnés

	Milliers d'euros	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Indemnités de fin de carrière	20 351	25 103
Cautions bancaires	114 079	137 144
Total engagements donnés	134 430	162 247

Concernant les indemnités de fin de carrière :

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'ancienneté à la date du calcul ;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2020 est de 2% par an (identique au 31 décembre 2019) ;
- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales de 43% (taux identique au 31 décembre 2019) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : utilisation d'une courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE 31/12/2020 » (utilisation d'une courbe de taux 'Eur Composite (AA) Bloomberg 2019-12-12(F667)' au 31 décembre 2019) ;
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite. Conformément à l'avis de la CNCC, à partir de 2019 seules les démissions ont été prises en compte dans les hypothèses de sorties.
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Garanties bancaires :

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel, le covenant au titre des financements ne s'applique pas pour l'exercice 2020.

Biens pris en crédit-bail :

	Milliers d'euros		
	Terrains	Constructions	Total
Valeurs brutes			
Valeur d'origine 31 Dec. 2019	250	1 110	1 360
Cessions de l'exercice	-	-	-
Total Valeurs Brutes	250	1 110	1 360
Amortissements			
Cumul des exercices antérieurs	-	277	277
Dotations de l'exercice	-	37	37
Total Amortissements	-	314	314
Redevances			
Cumul des exercices antérieurs	217	961	1 178
Redevances de l'exercice	30	131	161
Redevances à payer à 1 an	22	100	122
Redevances entre 1 et 5 ans	-	-	-
Total Redevances	268	1 192	1 461

Locations simples

Les engagements relatifs aux contrats de location simple en France s'élèvent à 21.9 millions d'euros au 31 décembre 2020, dont 20.6 millions d'euros au titre de contrats immobiliers et 1.3 millions d'euros au titre de contrats de véhicules.

L'analyse des échéances des obligations contractuelles se présente comme suit :

en milliers d'euros	<1 an	1 - 2 ans	2 -3 ans	3 -4 ans	> 5 ans	Total
Locations immobilières	5 259	4 414	3 817	3 716	3 425	20 631
Locations véhicules	1 129	198	5			1 332
Total au 31 décembre 2020	6 388	4 612	3 822	3 716	3 425	21 963

20. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 331 milliers d'euros au titre de la mission du contrôle légal de 2020.

21. Effectifs moyens

Les effectifs moyens de la société sont répartis de la façon suivante :

Statut	Effectif moyen	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Cadres	1 209	1 355
Ouvriers	1 366	1 455
Agents de maîtrise/ Employés	2 390	2 572
Total effectif moyen	4 965	5 382

22. Informations concernant les parties liées

La société n'a réalisé au cours de l'exercice aucune transaction significative et non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

23. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux organes de direction ne sont pas communiquées car ils permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

24. Consolidation et intégration fiscale

Intégration fiscale

La société SNEF SA est la société tête du groupe d'intégration fiscale, le montant de l'économie d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice 2020 est de 4,1 millions d'euros.

La convention d'intégration fiscale a pris effet au 1^{er} janvier 2015 et stipule que les filiales membres du groupe comptabilisent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées par le groupe et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées en produits chez la société mère.

Cette intégration fiscale prend fin au 31 décembre 2020. A compter du 1^{er} janvier 2021 SNEF SA rejoint une nouvelle intégration fiscale ayant pour tête de groupe la société Groupe SNEF qui détient depuis décembre 2020 98,27% de la société SNEF SA.

Consolidation

La société SNEF SA dont le siège se situe au 87 avenue des Aygalades à Marseille (15^{ème}) publie des comptes consolidés dont elle est la société mère.
SNEF SA est consolidée chez Société Financière du Steir.

25. Evénements postérieurs à la clôture

25.1 Groupe Snef

En janvier 2021 les instances de gouvernance de Snef SA et l'ensemble des fonctions de stratégie ont été transférées dans Groupe Snef, société créée le 17 décembre 2020.

25.2 Crise sanitaire

L'ampleur et la durée de la pandémie n'étant pas connues à la date d'établissement de ce document, l'activité opérationnelle continue d'être impactée dans une moindre mesure sur l'exercice 2021. Il n'est pas possible à ce stade d'évaluer avec précision les impacts pour la société.

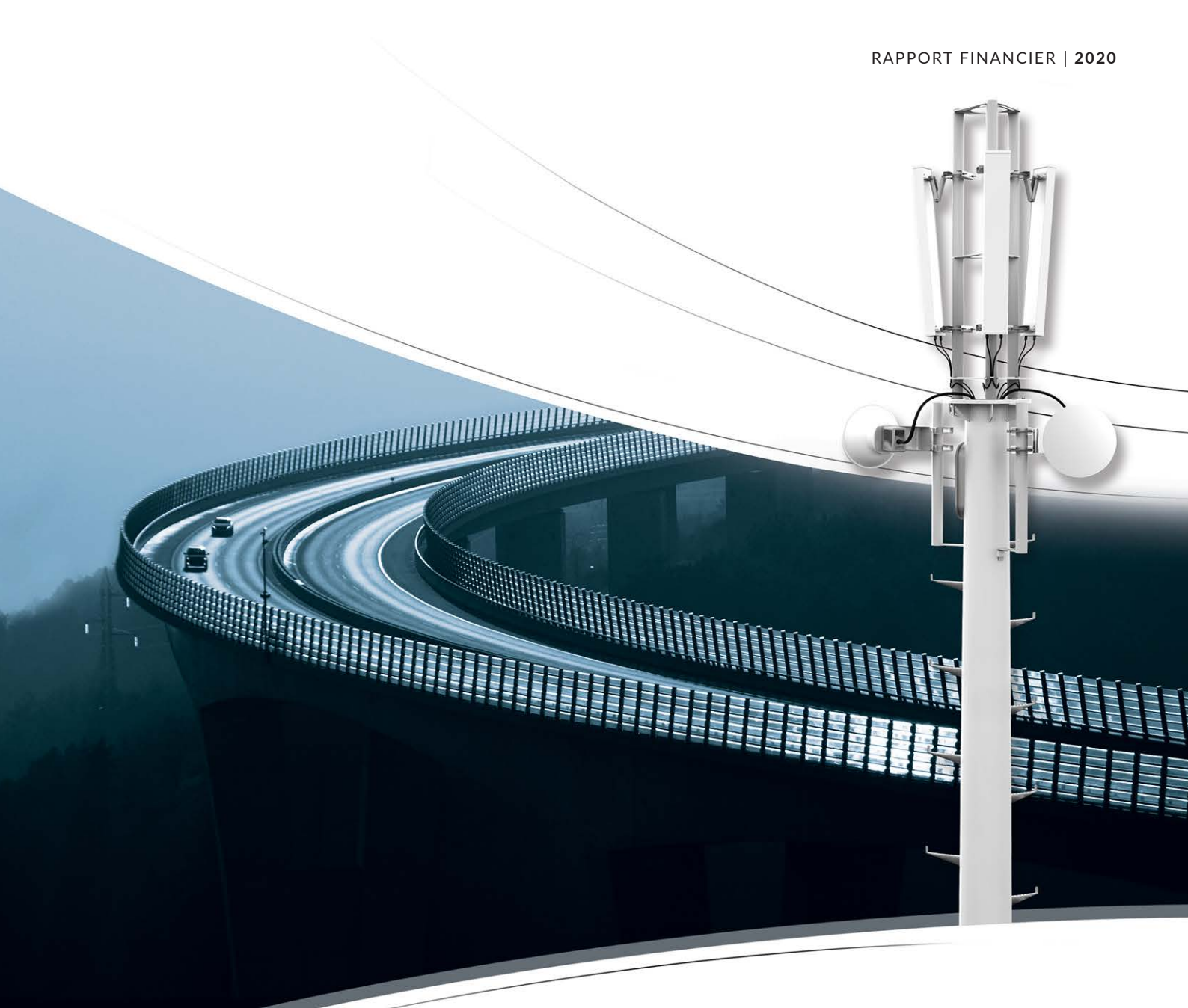
sans analytique).

26. Tableau des filiales et participations

Société	% de détention	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Capital	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Prêts et avances consentis (nets)	Chiffre d'Affaires	Dividendes encaissés
CIEL	100,00%	460	-	460	650	1	4 358	-	10 162	-
SEM	100,00%	1 405	937	468	1 461	(1 013)	618	780	3 887	-
SNEF GABON	99,50%	6 830	4 630	2 200	3 109	282	(92)	464	4 237	-
FIRAC	100,00%	1 570	-	1 570	1 500	(2 684)	3 240	11 020	25 896	-
SCHEFFER	100,00%	762	-	762	64	40	618	-	3 353	-
SOBEC	100,00%	331	-	331	77	-908	-1 561	2 755	5 286	-
SNEF POLSKA	100,00%	62	62	-	57	460	25	1 505	9 691	-
SNEF ALGERIE	100,00%	9 413	9 413	-	8 261	253	5 189	9	1 739	-
SNEF PORTUGAL	100,00%	562	-	562	500	(20)	814	-	1 391	-
GENTILETTI	100,00%	276	-	276	156	102	536	-	2 263	-
SNEF SLOVENSKO	100,00%	475	-	475	477	510	1 516	38	6 136	-
SNEF TUNISIE	100,00%	20	-	20	NC	NC	NC	24	-	NC
SNEF COTE D'IVOIRE	100,00%	1 432	8	1 425	8	(526)	(517)	1 506	2 489	-
SNEF SENEGAL	100,00%	14	14	-	14	(231)	(1 731)	1 929	187	-
ISO INGENIERIE	100,00%	740	-	740	100	168	852	-	2 238	-
SNEF IRELAND	100,00%	110	110	-	100	-	(567)	567	-	-
AMICA	100,00%	2 700	-	2 700	6 400	1 578	12 669	-	36 756	-
IMSAT	99,46%	18 120	-	18 120	3 655	74	15 024	-	58 882	4 956
SEEI	100,00%	25	-	25	403	(482)	(74)	431	1 349	-
OMNIUM	100,00%	2 726	-	2 726	1 036	(69)	739	3 145	10 245	-
SNEF EQUIPAMENTOS	100,00%	37 690	37 690	-	18 987	(1 196)	(1 036)	21	6 316	-
SNEF CONGO	100,00%	705	705	-	200	54	(88)	79	2 906	-
ECO 3S	33,33%	7	7	-	20	-	155	93	-	-
WATT NETWORK	100,00%	3 779	-	3 779	300	(11 456)	(7 089)	6 887	36 051	-
PISEO	2,00%	14	-	14	NC	NC	NC	NC	NC	NC
SNEF CLIM	100,00%	1 500	1 500	-	1 500	(605)	(14 869)	16 896	3 708	-
ROUSSEAU	100,00%	1 200	1 200	-	1 200	(459)	(8 850)	8 249	2 983	-

27. Tableau des filiales et participations (suite)

Société	% de détention	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Capital	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Prêts et avances consentis (nets)	Chiffre d'Affaires	Dividendes encaissés
SNEF RUSSIE	100,00%	12		12	NC	NC	NC	NC	NC	NC
SNEF MONACO	70,00%	105	-	105	150	(87)	230	1 549	3 203	-
MAPICER	99,99%	1 299	1 299	-	461	(189)	(5 703)	6 103	303	-
ICER BRESIL	99,00%	8	8	-	NC	NC	NC	655	-	NC
SNEF SCES NIGERIA LTD	40,00%	40	40	-	0	(35)	39	419	-	-
TRIBORD	100,00%	19 747		19 747	16 931	62	15 771	10 926	-	-
WATT REM	55,00%	55		55	100	39	145	366	208	-
MIOS LAB	100,00%	1 336		1 336	1 601	(22)	1 523	1 576	-	-
SNEF DESAMIANTAGE	100,00%	1 288		1 288	1 288	(589)	1 411	1 392	4 292	-
PREDICT	55,52%	2 322		2 322	173	148	2 238	-	2 069	-
S&B Nuclear Services	50,00%	14		14	-	-	-	-	-	-
FOURE LAGADEC	99,91%	43 659		43 659	2 189	12 813	18 153	16 391	41 651	-
BRINEL	85,00%	12 676		12 676	108	2 145	5 790	-	47 531	-
MIOS	33,33%	1 550		1 550	480	698	4 305	-	7 815	-
BIOKEEP	40,00%	8		8	NC	NC	NC	100	NC	NC
SFL AFRIQUE	100,00%	50		50	NC	-	-	-	-	NC
SNEF AUDIOVISUEL	100,00%	10		10	NC	NC	NC	NC	NC	NC
SNEF TELECOM	100,00%	27 470		27 470	27 470	6 415	34 827	-	178 870	-
SNEF POWER SERVICES	100,00%	146 268		146 268	92 008	1 325	150 144	-	46 776	-
SAS DOCK REUNION	27,30%	15		15	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Snef Latam Engenharia e Tecnologia	99,99%	5 000		5 000	4 352	(712)	3 367	-	-	-
SNEF CENTRAL EASTERN EUROPE SA	99,99%	26		26	26	(70)	(44)	97	-	-



SNEF S.A.
Comptes sociaux
annuels

31 décembre 2020

SNEF
Société anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège social : 87, avenue des Ayalades – 13015 Marseille
056 800 659 RCS Marseille

(la « **Société** »)

EXTRAIT
PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES
A LA CONSULTATION ECRITE DU 30 JUIN 2021

Troisième résolution - Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 45 956 209 euros, comme suit :

Résultat de l'exercice :	45 956 209 euros
Report à Nouveau :	47 195 326 euros
Soit bénéfice distribuable :	93 151 535 euros

Réparti comme suit :

Dividende :	10 102 502 euros
Report à Nouveau :	35 853 707 euros
Solde en Report à Nouveau :	83 049 033 euros

Le montant du dividende est déterminé à raison de 6,80 euros par action pour un total de 1 485 662 actions. Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la société viendrait à détenir ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte du Report à Nouveau.

Il est précisé que les dividendes des années passées étaient les suivants :

Exercice clos	Dividendes/action	Total
2014	2,019 €	2 993 008 €
2015	2,00 €	2 939 252 €
2016	3,00 €	4 311 867 €
2017	4,00 €	5 942 648 €
2018	7,00 €	10 399 634 €
2019	7,00 €	10 399 634 €

SNEF

Société anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège social : 87, avenue des Aygalades – 13015 Marseille
056 800 659 RCS Marseille

(la « Société »)

**EXTRAIT
PROCES-VERBAL DE CONSULTATION ECRITE DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 30 JUN 2021**

catyrican/ann
[Signature]

Troisième résolution - Affectation des résultats

Sur proposition du Conseil d'administration, les actionnaires décident d'affecter, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 45 956 209 euros, comme suit :

Résultat de l'exercice : 45 956 209 euros
Report à Nouveau : 47 195 326 euros
Soit bénéfice distribuable : 93 151 535 euros

Réparti comme suit :

Dividende : 10 102 502 euros
Report à Nouveau : 35 853 707 euros
Solde en Report à Nouveau : 83 049 033 euros

Le montant du dividende est déterminé à raison de 6,80 euros par action pour un total de 1 485 662 actions. Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la société viendrait à détenir ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte du Report à Nouveau.

Il est précisé que les dividendes des années passées étaient les suivants :

Exercice clos	Dividendes/action	Total
2014	2,019 €	2 993 008 €
2015	2,00 €	2 939 252 €
2016	3,00 €	4 311 867 €
2017	4,00 €	5 942 648 €
2018	7,00 €	10 399 634 €
2019	7,00 €	10 399 634 €

Les bulletins de vote adressés à la société font apparaître les résultats suivants :

<u>Votes</u>	<u>Nombre d'actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions</u>
Pour	16	1 466 009
Contre	-	-
Abstention	-	-

Cette résolution est adoptée.

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

SNEF
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
480, avenue du Prado
13272 Marseille cedex 08
S.A. au capital de € 5 497 100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

SNEF

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société SNEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SNEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Immobilisations financières

Nous avons apprécié les modalités d'évaluation et de comptabilisation des immobilisations décrites dans la partie « Immobilisations financières » de la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues sur la base des informations disponibles à ce jour, à revoir les calculs effectués par votre société et à vérifier que la note 5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

■ En-cours de production et comptabilisation du chiffre d'affaires

Votre société constate des résultats sur des contrats à long terme selon les principes et les modalités décrits dans la partie « En-cours de production et comptabilisation des produits » de la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Conformément à la norme professionnelle applicable aux estimations comptables, et sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fonde l'évaluation des résultats à terminaison de ces contrats.

■ Provisions pour risques et charges

S'agissant des provisions pour risques et charges, nous avons appréciés les méthodes et les hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées, décrites dans la partie « Provisions pour risques et charges » de la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Conformément à la norme professionnelle applicable aux estimations comptables, et sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fonde l'évaluation de ces provisions et à vérifier que la note 10 « Provisions pour risques et charges » donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

- Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

- Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille et Paris-La Défense, le 10 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

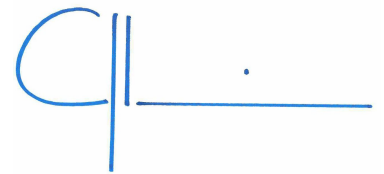


Georges Maregiano

ERNST & YOUNG Audit



Bruno Bizet



Camille de Guillebon